# L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI 9 JUIN, 1898. No. 19.

## CORRESPONDANCE.

LOWELL, MASS., 25 Mai, 1898.

M. l'Editeur de l'OUEST CANADIEN.

J'ai lu avec plaisir sur votre journal les réponses que vous faites aux questions de MM, Joly et Gendron, sur les avantages du district d'Edmonton comme champ de colonisation.

Je vous remercie, au nom de mes amis de Lowell, des renseignements que vous nous donnez et des conseils utiles que votre ami "Jean-Louis" nous fournit avec tant de bienveillance.

C'est probablement pour n'avoir pas eu d'informations suffisantes, pour avoir agi un peu au hasard et marché à l'aventure que certains de nos compatriotes qui ont visité le nord de Montréal, la région du Lac Témiscamingue, le Manitoba et même le Nord-Ouest canadien, sont revenus désenchantés, après avoir perdu un temps considérable et dépensé des sommes assez rondes en vaines démarches, sans aucun profit ni pour eux ni pour leurs familles.

Votre article est pour nous une vraie révélation; nous avons lu bien des brochures, assisté à bien des conférences sur la colonisation, mais jamais, je vous l'avoue, nous nous sommes sentis aussi bien renseignés qu'après la lecture de votre lettre. Je voudrais la voir cette lettre dans les mains de tous ceux qui nourrissent l'idée d'aller un jour prendre une terre dans vos colonies; je suis sûr qu'elle leur fournirait des informations qui leur éviteraient bien des déboires, bien des insuccès.

***

Par ici, les moulins marchent toujours un peu, bien que nous soyons assez souvent obligés de chômer, nous faisons notre vie, mais nous n'épargnons rien, et celui qui n'a pas d'épargnes de faites peut renoncer, à la fortune. Nous gagnons bien douze, quinze et vingt piastres par quinzaine, mais quand le loyer est payé, quand le boulanger, l'épicier, le marchand, le docteur sont payés, il ne nous reste plus rien. La vie se passe comme cela, et les américains profitent et s'engraissent de notre travail et de nos sueurs.

***

On parle souvent de Nord-Ouest; votre journal qu'on reçoit régulièrement, nous apporte les échos des succès de nos amis de là-bas; nous applaudissons de grand cœur, et nous espérons voir le jour où nous pourrons, à notre tour, prendre la route de l'Ouest et passer la porte des manufactures pour ne plus y rentrer. Pour l'avenir de nos enfants, que ce jour arrive bientôt.

***

Lowell est déjà représenté au Nord-Ouest, M. Noël Rondeau, qui est établi à Morinville, je crois. Cet automne, vous recevrez un nouveau groupe de Lowellois. On prête à M. Edmond Parent l'intention d'aller s'établir sur des bonnes terres dans votre district; il serait accompagné de ses trois gendres, son fils et quelques amis. M. Parent possède un capital suffisant pour s'installer convenablement, au dire de M. l'abbé Morin, qui est venu passer quelques jours au milieu de nous.

Continuez, M. l'Editeur, à promouvoir l'immigration au Nord-Ouest et le repatriment des nôtres. Jamais œuvre ne fut plus nationale, plus patriotique et plus digne d'encouragement; c'est quand on est parti du Canada depuis 18 ans, qu'on y a laissé des parents, des amis nombreux, qu'on a conservé vivaces les impressions de sa jeunesse, le souvenir de son enfance, qu'on sait apprécier le mérite de celui qui donne son talent, son temps et son argent à faire revivre ces impressions ou a en créer de semblables.

***

On parle beaucoup de la guerre, les grands journaux américains annoncent de temps à autres de nouveaux succès sur les Espagnols, quitte à controuver la nouvelle quelques heures plus tard. Le peuple est avide de canards, on lui en sert à souhait; les canadiens français sont assez indifférents sur l'issue de la lutte; je parle de la masse—on en voit quelques-uns qui font du zèle—c'est le petit nombre.

HERMÉNÉGILDE.

## ENCORE LA QUESTION SCOLAIRE.

(La Vérité.)

Nous avons signalé, dans notre dernier numéro, la discussion survenue à la Chambre des Communes sur la question des écoles manitobaines. Voici comment sir Wilfrid Laurier a terminé son discours en réponse à MM. Bergeron, Wallace et autres. Nous faisons cet emprunt au Progrès, de Valleyfield, feuille libérale.

"Vous avez entendu, M. Bergeron M. Clarke Wallace, et d'autres jeter hier et aujourd'hui feu et flammes contre le gouvernement sur cette question des écoles. Vous verrez que pas un seul n'aura le courage de faire une motion et de provoquer un vote. On ne l'osera pas, parce qu'on sait bien que notre politique a reçu et continuera à recevoir l'approbation de la grande majorité des électeurs du Canada.

"Nous avons réglé la question des écoles du Manitoba. Je ne veux pas dire que le règlemant que nous avons effectué est parfait. Mais en autant que ce parlement est concerné, la question est réglée. Je dois ajouter que depuis que ce règlement a été effectué, j'ai eu l'avantage de faire appel à la générosité du gouvernement manitobain, à la majorité de la province de Manitoba. Mon appel n'a pas été vain; et grâce à la politique de conciliation que nous avons suivie la majorité s'est montrée généreuse et a accordé à la minorité catholique des concessions importantes, des concessions qui sont de nature à satisfaire pleinement les pères de famille."

Sir Wilfrid a raison sur un point: les conservateurs ont provoqué un débat sur cette question brûlante, mais ils se gardent bien d'attaquer le gouvernement par une motion de censure quelconque.

Ils nous diront, peut-être, qu'il est inutile de proposer une motion de censure qui serait certainement repoussée par la Chambre.

On pourrait soulever la même objection contre toute motion proposée par l'opposition. La majorité ministérielle écarte impitoyablement toute proposition venant de la gauche et dirigée contre le cabinet. Ce qui n'empêche pas l'opposition de multiplier les motions de non confiance. C'est ainsi qu'elle se prépare aux élections. De cette manière elle enregistre formellement sa protestation contre telle et telle mesure ministérielle, contre telle et telle direction donnée aux affaires publiques par le gouvernement du jour.

On peut donc se demander pourquoi, sur la question des écoles du Manitoba, la plus importante de toutes les questions débattues à Ottawa depuis des années, l'opposition n'a pas jugé à propos d'attaquer le gouvernement en proposant une résolution de blâme contre le cabinet, formulé en termes précis.

La conclusion logique de tout débat de ce genre est une motion de non confiance. Sans cette motion, qui fait connaitre au public la faute ministérielle que l'opposition entend blâmer et qu'elle demande aux électeurs de blâmer à leur tour, la discussion est sans but et sans utilité. Elle ne sert qu'à entretenir l'agitation, sans orienter les esprits.

Nous croyons que l'opposition libérale-conservatrice s'est abstenue de produire une motion de non confiance contre le gouvernement Laurier, uniquement parce qu'elle est profondément divisée sur cette question des écoles.

Tant qu'il ne s'agit que de parler, ca va bien. Le chef des orangistes, Clarke Wallace, et M. Bergeron, peuvent s'entendre à merveille pour attaquer le cabinet: l'un trouve que M. Laurier est trop romain, l'autre affirme qu'il s'est moqué de Rome et des catholiques.

Dans la discussion, cette divergence n'offre pas d'inconvénients. Mais allez donc rédiger sur cette question scolaire une motion de non confiance qui convienne également à l'aile orangiste du parti tory, et à l'aile canadienne-française.

Si cette motion déclare que le gouvernement a fait trop peu pour la minorité manitobaine, les orangistes ne voudront certainement pas l'accepter. Si elle dit le contraire, les catholiques ne pourront pas la voter, si elle ne dit rien du tout, ni les orangistes ni les catholiques n'oseront l'adopter; car sur une question de ce genre il faut parler net, ou bien ne pas parler du tout.

De là, l'embarras du parti libéral conservateur. Bleus et tories blâment le gouvernement, mais pour des motifs diamétralement opposés. Les uns et les autres peuvent bien faire des discours contre la politique scolaire du cabinet Laurier, mais ils ne sauraient s'entendre pour rédiger une motion de censure.

Voilà le point faible du parti libéral-conservateur.

Voici maintenant le défaut de la cuirasse du parti libéral et du cabinet Laurier.

Le premier ministre déclare que la question est réglée, en tant que cette question regarde le parlement fédéral.

Il est impossible d'accepter cette proposition comme l'expression exacte de la situation.

Le pouvoir du gouvernement fédéral, d'intervenir et de rétablir la minorité manitobaine dans la jouissance de ses droits, reste intact.

L'existence de ce pouvoir constitutionnel dont sont investies les autorités fédérales ne saurait être contestée. M. Laurier lui-même l'a toujours admise, croyons-nous. Il n'a fait que contester l'opportunité de l'exercer avant d'avoir épuisé les moyens conciliateurs.

Pendant la campagne électorale de 1896 il a formellement promis d'avoir recours à ce pouvoir constitutionnel si, en fin de compte, les moyens diplomatiques qu'il préconisait ne réussissaient pas.

Donc le parlement fédéral aura toujours le droit constitutionnel d'intervenir tant que la minorité manitobaine aura un grief à faire redresser.

Donc la question ne sera réglée, même au regard du parlement fédéral, que le jour où la minorité manitobaine déclarera qu'elle n'a plus de grief.

Maintenant, en dehors de toute acte législatif—car la situation législative est aujourd'hui exactement ce qu'elle était lorsque le Pape l'a déclarée "défectueuse, imparfaite, insuffisante"—en dehors de la légalité, existe-t-il réellement un modus vivendi acceptable et acceptée.

Les journaux libéraux disent qu'il en est ainsi; que des réparations substantielles, par voie d'entente, ont été obtenues en faveur de la minorité manitobaine; que sous le nouveau régime—régime non légal, mais de simple bon plaisir—des écoles assez nombreuses fonctionnent et donnent satisfaction:

Les journaux conservateurs affirment qu'il n'en est rien du tout; que les choses sont toujours dans le même état; qu'il n'y a rien de modifié, ni dans la législation—ce qui est bien certain—ni dans l'application pratique la loi scolaire.

En d'autres termes, à lire les journaux ministériels, on dirait que tout va comme sur des roulettes à Manitoba; tandis que les feuilles de l'opposition ne veulent pas admettre l'existence du moindre modus vivendi là-bas.

Nous avouons franchement ne pas savoir ce qu'il faut croire.

Nous ne nous fions jamais à ce que dit un journal partisan,—bleu ou rouge—du moment que la cause de son parti est au jeu.

Si le Manitoba n'était pas si loin, nous nous y rendrions pour nous renseigner sur les lieux et nous rendre compte par nous-mêmes de l'exicte situation. Dans le moment, cela nous est impossible.

Nous aurons, sans doute, tôt ou tard, une déclaration officielle et publique de l'autorité compétente sur la situation actuelle de la minorité manitobaine par rapport à la question scolaire. Nous saurons alors s'il y a réellement un "modus vivendi" tolérable, ou s'il n'y en a pas.

Nous allons attendre cette déclaration autorisée avec autant de patience que possible; et nous la ferons connaitre à nos lecteurs avec empressement.

Quoi qu'il en soit, on doit bien se rappeler que "modus vivendi et règlement" ne sont pas du tout des termes synonymes.

S'il est survenu, ou s'il survient a l'avenir un "modus vivendi" qui améliore la position des catholiques manitobains et la rende tolérable, nous nous en réjouirons sincèrement. Mais un règlement de la question n'aura réellement lieu que le jour où la minorité aura reçu l'équivalent de ce qu'on lui a enlevé par la legislation de 1890-94.

## L'OUEIS CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions ur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée .
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 9 Juin, 1898.

## UNE TEMPETE DANS UN VERRE D'EAU.

L'irrépressible Nicholas Flood Davin, député d'Assiniboia Est par le grâce de l'officier-rapporteur, a donné à la Chambre des Communes, à Ottawa, ces jours derniers, un nouvel échantillon de ses aptitudes et de son talent à soulever une tempête dans un verre d'eau, le tout au sujet du pont d'Edmonton. M. Davin s'est imaginé avoir découvert un nid à scandale, genre "Pont Curran" et aidé de l'Hon. G. E. Foster, que nous aurions préféré ne pas voir dans cette galère, s'est empressé de faire une charge a fond de train contre le département des Travaux Publics, contre l'Hon. M. Tarte, contre MM. Coste et St. Laurent, qu'il a accusés d'avoir indûment favorisé l'entrepreneur M. Lemoine, aux dépens de l'intérêt public.

Le ministre des Travaux Publics a repoussé avec indignation les insinuations de M. Davin et a rétabli les faits sous leur vrai jour. Lorsque la décision a été prise de construire les piliers du pont en beton au lieu de pierre, a dit le ministre, nous n'avons pas demandé de nouvelles soumissions pour ne pas retarder les travaux et pour donner au district d'Edmonton cette preuve du bon vouloir du gouvernement qu'il attendait depuis de nombreuses années. Et la différence du coût d'une verge de beton et d'une verge de pierre étant si petite à Edmonton, nous avons cru devoir donner à l'entrepreneur, qui avait vu accepter sa soumission pour la pierre, le contrat pour l'ouvrage sous sa nouvelle forme. Et voilà tout. Pourquoi donc toute cette discussion? Pourquoi M. Davin a-t-il fait tant de bruit au sujet d'une affaire de si peu d'importance? M. Davin a souvent pris la parole à cette session du parlement et à chaque fois il nous a prouvé qu'il se croit tout permis, quand il s'agit d'un de nos nationaux. La discussion des concessions minières de M. G. A. Drolet, certaines instructions données à et par M. A. E. Forget, le distingué commissaire des Indiens, un homme dont notre nationalité s'honore et que nous aurions voulu voir occuper le poste de lieutenant-gouverneur des Territoires, et cette dernière affaire du pont d'Edmonton, tout cela nous prouve que M. Nicholas Flood Davin n'est qu'un farceur, un brouillon ou un brandon de discorde, un de ces fanatiques qui font le malheur d'un pays.

Quant à nous, nous sommes heureux de voir les travaux du pont d'Edmonton terminés et exécutés avec tant de soins et d'habilité, et nous en remercions nos gouvernants. A l'ingénieur en charge des travaux et aussi à l'entrepreneur, nos félicitations.

## L'HON. M. TARTE ET LE PORT DE MONTREAL.

(Le Progrès de Valleyfield.)

Depuis que le gouvernement Laurier a été appelé au pouvoir' l'un de ses ministres les plus importants, l'honorable M. Tarte, n'a cessé, par ses discours, ses écrits et ses actes, d'attirer l'attention publique sur le fait que Montréal devait devenir, en peu de temps le port national où la plus grande partie des céréales de l'Ouest seraient transportées pour être ensuite distribuées en Europe. D'après lui, il était du devoir du gouvernement de venir en aide aux commissaires du havre pour outiller le port de Montreal de façon à pouvoir faire face à l'énorme commerce que l'avenir lui réservait. Il était tellement convaincu de l'utilité de ce projet et il mettait tant d'insistance à le promouvoir, que la presse bleue, mesurant toujours les autres à son aune, ne manquait jamais l'occasion de faire des gorges chaudes sur ce qu'elle appelait "les grands projets] de M. Tarte." Or, il arrive que les prévisions de M. Tarte se réalisent en tous points et que les évenements viennent confirmer les grandes esperrances que son coup d'œil sur lui faisait entrevoir. En 1896 le port de Montreal n'expédiait que 19,000,000 de minots de grains; en 1897 il en expédiait 27,000,000, et en 1898 il en expédiera plus de 40,000,000.

Il n'y a aucune doute que lorsque le creusage des canaux sera terminé et que toutes les améliorations projetées au port de Montreal seront completées, il s'expédiera de cette ville plus de 400,000,000 de minots de grains et qu'elle sera alors l'un des plus grands ports du continent.

## UN JOUR DE PREMIERE COMMUNION.

Quoi de plus beau, quoi de plus touchant pour un chrétien qui croit et se souvient. J. de Maistre fait remarquer que les hommes ont toujours attaché une importance spéciale aux repas pris en commun, parceque la table, dit un ancien proverbe, est l'entremetteuse de l'amitié. L'amitié des hommes entre eux est un grand et noble spectacle. Bien plus grand, bien autrement noble, le spectacle de l'amitié de Dieu avec les hommes. Ceux qui croient et se souviennent ont joui, dimanche dernier, de ce spectacle divin.

De nombreux enfants approchaient pour la première fois de la Sainte Table. Toutes les langues, toutes les races, étaient confondues dans un unanime accord de louanges. A côté d'un enfant polonais d'origine, on remarquait le fils d'un bon canadien, l'irlandais donnait la main au métis, l'élément anglais et l'élément allemand étaiant aussi représentés. Tel est le spectacle offert au monde par l'Eglise Catholique, elle compte ses enfants parmi tous les peuples.

La cérémonie religieuse retint le cachet d'universalité propre à l'enseignement de l'Eglise Catholique. Au chœur, les choristes unissaient les trois langues les plus en usage dans la paroisse. Les prédicateurs du jour se firent un devoir de parler également dans les trois langues. Fait fréquent et remarquable, qui, au jour de la Trinité, rappelait à tous que le Sauveur a envoyé ses Apôtres enseigner toutes les nations.

Mgr. notre évêque le Vénérable Mgr. Grandin était là assisté des RR. PP. Leduc et Lestanc. La messe de communion pour les enfants fut chantée par le vénéré doyen du diocèse, le R. P. Rémas, qui cinq jours auparavant avait humblement solemnisé le 74me anniversaire de sa naissance. Soixante-quatorze ans d'âge et quarante-cinq d'apostolat parmi les sauvages et les métis, tout cela n'a pas arrêté le zèle du Rév. Père. On l'a vu à l'œuvre pendant plusieurs semaines, enseignant le catéchisme en Cris; œuvre dure et ingrate au point de vue simplement humain. Cependant œuvre fructueuse au poin de vue religieux et moral. Ce Vénéré Père a bien mérité durant sa laborieuse carrière. Les enfants l'ont compris, car à la cérémonie du soir, lorsqu'on les invita à demander pour lui à Dieu, patience, force et courage, leur prière ne fut plus une humble demande, mais une énergique et vive pétition.

La cérémonie de confirmation réunissait encore plus de fidèles, heureux de recevoir un sacrement qui donne la force et le courage de professer sa religion ouvertement.

Mgr. notre Evêque prit alors la parole, pour apprendre aux parents que d'eux-mêmes, dépend pour beaucoup la persévérance de leurs enfants dans le bien. S'ils veulent avoir de bons enfants, sur qui ils pourrout compter dans leur vieillesse, qu'ils leur donnent le bon exemple d'une vie franchement chrétienne. Il y a quarante ans, Mgr. Grandin, alors jeune évêque, recevait dans une famille les compliments d'un enfant élévé selon les plus purs principes de la religion, par des parents qui prêchaient encore plus d'exemples que de parole. L'enfant disait: "Mes chers parents, "j'aimerais à devenir missionnaire, si "c'est ma vocation; mais toujours je "vous demeurerai un bon fils." La suite a prouvé la vérité de son dire. Il est maintenant le soutient de ses vieux parents, que des revers de fortune auraient plongés dans la misère.

Enfants, soyez fidèles aux bonnes inspirations du jour de la première communion et de la confirmation, et vous serez de bons fils, de bons citoyens, de bons chrétiens.

Parents, soyez vous-mêmes fidèles à vos devoirs; vous aurez de bons fils, le pays aura de bons citoyens, l'Eglise de fervents catholiques!

XXX.

## MUSIQUE A BON MARCHE

"Le journal de musique publie dans son dernier numéro: le "Klondike" une très jòlie valse-quadrille par White et la "Chasse aux Prpillons" de Bordèso.

Si nos lecteurs achetaient ces deux morceaux chez un marchand de musique ils devraient payer 50 cents pour la valse-quadrille et 30 cents pour la chanson. Envoyer 5 cents à l'adresse suivante et vous recevrez ce magnifique numéro contenant pour 80 cents de musique.

Adresse Le journal de Musique 1624 rue Notre-Dame Montréal.

## LES LECONS DE LA FABLE

On lisait dans le "Figaro" du 28 avril:

L'immense majorité de l'opinion française partage l'opinion du professeur de l'Université d'Iéna qui, pour raconter le prologue de la guerre actuelle, se borna à lire à ses élèves la fable du "Loup et de l'Agneau."

Un de nos collaborateurs a eu l'idée de rendre sensible cette leçon de la fable, en faisant dialoguer les nations actuellement aux prises, tout comme le faisait le loup et l'agneau de La Fontaine. Il ne nous appartient pas de louer ici cette adaptation, mais on juger qu'elle n'est pas sans intérêt:

L'AMERIQUE ET L'ESPAGNE.

La raison du plus fort n'est jamais la meilleure,
Mais elle prévaut à cette heure.
L'Espagne sur Cuba régnait,
De son droit parfaitement sure,
L'Américain survint qui cherchait aventure,
Et que le sucre en cette ile attirait:
"Qui donc est si hardi d'occuper mon "cottage?"
Dit le Yankee en son "language;"
Tu patiras de ta "temerity."
L'Espagne répond: "Sir, que votre "dignity"
Ne se mette pas en colère;
Mais plutôt qu'elle considère
Que l'on me vit civilisant
Son continent
Juste trois siècles avant elle,
Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis tolérer son intervention.
"J'interviendrai, reprit ce chercheur de querelle,
D'autant que tu m'a fait sauter un cuirassé."
"Comment l'aurai-je fait, puisque tout s'est passé
Dans les soutes de la galère?
—Si ce n'est pas toi, c'est donc ton frère,
C'est quelqu'un des Cubains;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous autres des peuples latins.
On me l'a dit: il faut que je me venge!
Là-dessus, vote du Congrès,
Où la majorité se range
Au parti de la guerre.... Et voilà le progrès!

PAUL TAILLIEZ.

## UNE BONNE ŒUVRE.

Une très intéressante brochure publiée en Belgique, sous le titre "Ce à quoi on ne songe pas en Belgique," nous est tombée sous les yeux ces jours derniers et nous ne cruyons mieux faire que d'en faire connaitre très succintement le contenu à nos lecteurs. C'est pour ainsi dire le prospectus d'une société en voie de formation à Bruxelles, pour fonder, soit au Manitoba, soit au Nord-Ouest, des asiles et maisons de refuge pour les orphelins, enfants abandonnés, très pauvres, etc, de la Belgique. Le but est de venir en aide aux enfants désignés, de les amener dans un pays d'émigration, les y élever dans des orphelinats, les établir définitivement comme cultivateurs sur des terres libres du gouvernement. La brochure contient aussi quelques lettres addressées à la "Croix," le grand journal catholique de Bruxelles, toutes approuvant l'œuvre et faisant des éloges de notre pays, comme champ de colonisation et d'émigration. L'œuvre est sous la direction de M. l'abbé Th. M. Van de Vivere, prêtre belge, et a reçu de nombreuses adhésions et approbations des évêques de Belgique, des évêques du Canada et d'un grand nombre de laïques distingués tant de Belgique que du Canada. Nous souhaitons aux promoteurs de l'œuvre, tout le succes qu'ils méritent et leur promettons notre humble concours.

# AVIS.

Quelques-uns de nos amis des campagnes environnantes nous demandent si les annonces exigées par la loi des Territoires du Nord-Ouest peuvent être publiées dans "l'Ouest Canadien" ont la même valeur que si elles étaient publiées dans un journal de langue anglaise. Nous répondons OUI. Toutes annonces requises par l'Ordonnance Scolaire, ventes de propriétés pour taxes, animaux perdus ou trouvés, etc, etc, etc, toutes ces annonces peuvent être mises et publiées dans notre journal et avoir pleine force de loi. Nous espérons que nos compatriotes ne perdront pas ceci de vue, attendu que tout ce qu'ils feront pour "l'Ouest Canadien," ils le feront pour le plus grand avantage et progrès de la colonisation de l'Alberta. Et ils nous seront ainsi d'un grand secours pour diriger de ce côté du Canada une partie du courant de repatriement des nôtres des Etats-Unis.

## LA CANADIENNE.

Gentille, aimable concitoyenne,
Fleur de nos climats rigoureux,
Blonde ou brune, la Canadienne
Sait captiver les amoureux.
Ornement de toutes les fêtes,
Avec ses petits airs vainqueurs,
Elle fait tourner bien des têtes,
Mais elle enchaîne tous les cœurs.

La voyez-vous lorsque nos rues
Regorgent de fiers citadins,
Arpenter les mieux parcourues,
Faisant retourner le gandins.
Allègrement elle trottine
Avec la grace d'un lutin,
Tandis que sa bouche mutine
Ebauche un sourire malin.

Cœur généreux, nature aimante
Ouverte à tous les dévouements,
Sœur aimable, épouse charmante,
Toujours fidèle aux doux serments.
A ses yeux réflétant son âme
Cruels osez donc résister,
Quand son regard qu'amour enflamme
Semble au bonheur vous inviter.

Dès le printemps de son jeune âge
Elle est sensible aux tendre mots,
Plus tard reine de son ménage
Elle régente dix marmots.
Ouvrière, elle tient l'usine
Sous le charme de sa beauté,
Au salon comme à la cuisine
Elle trône avec majesté.

Célibataire qui cherchez
Une moitié qui vous convienne,
Si vous prenez femme, tachez
Que ce soit une Canadienne.

REMI TREMBLAY.

## NOTES LOCALES.

Le Rev. P. Grandin est revenu mardi dernier d'Athabasca Landing où il s'était rendu la semaine dernière.

Le nouveau Lieutenant Gouverneur des Territoires M. C. C. Cameron ancien député fédéral de West Huron a été assermenté lundi dernier ; il entrera en fonctions immédiatement.

M. George Roy est à se faire construire une clôture sur le devant de sa résidence, Avenue Victoria, et un trottoir en ciment. M. R. Duplessis est chargé d'exécuter les travaux.

Pas de nouvelles télégraphiques depuis une semaine. La guerre dure toujours, mais rien de décisif; des escarmouches sans importance. Des nouvelles à sensation parfois, mais contredites le lendemain. En a tendant, vive la paix!

Messieurs Talbot et Fontaine, arpenteurs de la Puissance, et faisant partie du service d'arpentage du département de l'Intérieur, sont arrivés à Edmonton la semaine dernière. Leur destination est Lacombe, où ils vont arpenter quelques townships,

Les piliers du pont d'Edmonten sont maintenant terminés; il ne reste que la culés de la rive sud à finir et aussitot que le ciment sera arrivé, les travaux seront poussés avec la plus grande activité. Les piliers ont très belle apparence, débarassés du bois et des échafauds.

M. Eximaire Lemoine, neveu de M· Francis Lemoine, entrepreneur du pont d'Edmonton, est parti ces jours derniers pour Lamerton, Alberta, à l'emploi de M. A. C. Talbot, qui est chargé par le département de l'Intérieur d'arpenter plusieurs townships à l'est de Lacombe.

Un parti de mineurs canadiens-français, sous la direction da M. S. Potts, est arrivé ces jours derniers à Edmonton en route pour les terrains miniers, via Athabaska Landing. Le parti est composé de MM. A. Ducharme, G· E. Ducharme, M. Perrault, Baird et Beaton de Butte City, Montana.

Une assemblée publique aura lieu ce soir a 8 heures dans la salle de l'hotel de Ville pour l'organisation d'un banquet à Frank Oliver, notre député fédéral pour le remercier de ses efforts et de son dévouement aux intérêts du district l'assemblée est convoquée par M. C. Gallagher, président du Board of Trade.

Le Rev P. Ledue, est revenu a Edmonton vendredi dernier d'un voyage de quelques semaines dans les missions indiennes des Pieds Noirs et des Piégans ; il était accompagné du P. Lépine qui nous est arrivé de l'Est il y a quelque temps et qui va spécialement être chargé de la mission des "Blood". Le P. Leduc a été des plus agréablement surpris des progrès magnifiques que la foi catholique a fait dans ses peuplades indiennes qui ont toujours été des plus refractaires à l'enseignement religieux et à l'évangelisation, Il avait même été question, il y a quelques années, de renoncer à ces missions; mais Sa Grandeur Mgr. Legal a persévéré dans ses efforts et le ciel les a béni comme on le voir aujourd'hui.

J. B. Rivet, du petit Lac des Esclaves, est descendu à l'Alberta.

Le chœur de l'église St Joachin s'est surpassé, dimanche dernier. De fait, la population catholique d'Edmonton n'était pas accoutumée à du si beau chant et de si belle musique ; espérons que cela continuera. Mgr. Grandin a chaudement félicité les membres du chœur, à la fin de la céremonie et les encourages a continuer.

A une assemblée de la société St Jean Baptiste d'Edmonton tenue dimanche dernier des comités ont été formés pour voir a l'organisation de la section d'Edmonton pour la célébration de la fête nationale à Morinville le 26. Il a aussi été décidé de se réunir tous les dimanches soir à la salle C. M. B. A. pourvoir à l'organisation générale. Ainsi donc que tous se fassent un devoir d'assister à ces séances.

Décidemment la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien se moque du public voyageur, et surtout des pauvres colons qui sont forcés pour arriver dans ce district, de se confier eux et leur baggage au bon vouloir de ses employés. Dans ses annonces et prospectur de colonisation, la compagnie dit au colon que son baggage, ses effets mobiliers arriveront en même temps que lui à sa destination. Comment se fait-il donc que, des colons nombreux, aient attendu pendant près d'un mois l'arrivée de leur bagage, qui était presque hors de service. A quoi cela tient-il donc? Que les autorités du C. P. R. ne s'imaginent pas que c'est là un fait isolé. Quel voyageur n'a pas remarqué l'énorme différence dans le service de la compagnie, de Montréal à Winnipeg et de Winnipeg à Calgary. Jusqu'à Winnipeg le service est parfait, mais de Winnipeg à Calgary, on dirait que la compagnie est la chose privée de quelques petits potentats, qui croient que leur devoir est de se rendre aussi désagréable, que possible aux voyageurs et aux colons. Nous attirons sur ces faits l'attention des autorités du C. P. R. et nous espérons que l'on y portera remède.

## ST. ALBERT.

M. G. Lacombe, de St. Albert, qui estparti pour le nord il y a quelque temps, en passant par la rivière Pembina, a réussi à se rendre au Landing, malgré le peu de profondeur de l'eau dans la rivière. Tout marchait bien aux dernières nouvelles, qui furent apportées à St. Albert par Albert Cunningham.

M. l'abbé Ethier, qui a été ordonné prêtre dernièrement, sera probablement chargé de la paroisse de St. Vital de Beaumont. Ce sera un grand bonheur pour cette brave paroisse, d'avoir parmi eux un ministre de l'Eglise catholique.

## STONY PLAIN.

Le pic-nic de la fête de la Reine a rapporté un benefice net de $175,00, C'est un beau succès dont peuvent être fiers les organisateurs. Mde. Sam Ecoles, la présidente, et les memdres du comité prient l'OUEST CANADIEN de remercier toutes les personnes qui ont contribué par leur présence à un si beau succès.

M. Gédéon Lacerte a acheté dernièrement un magnifique taureau de la race "Galloway" pour sa ferme ici.

Le Rev. P. Simonin espère que la cahpelle catholique sera levée dans le cour de l'été prochain,

## FORT SASKATCHEWAN.

Un terrible accident qui a causé la mort de l'enfant de M. V. Cousineau, âgé de sept ans, est arrivé ici la semaine dernière. Plusieurs jeunes enfants étaient à jouer ensemble dans la maison de M. Amable Lamoureux lorsque le jeune Cousineau alla décrocher un pistolet qui pendait à la muraille et pressa la détente à deux reprises, mais les chambres de l'arme étaient vides. Il passa l'arme à un de ses jeunes amis. Adéodat Lamoureux, lui disant de tirer, C'est ce que ce que ce dernier fit, mais une détonation retentit et la balle atteignit le jeune Cousineau à la tempe, qui tomba foudroyé. Une scène des plus émouvantes s'en suivit, le médecin et le prêtre furent appelés sur les lieux, mais l'enfant respirait à peine et il mourut quelques instants après l'accident. Le Coroner a tenue une enquête et le verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

Une assemblée de la société St. Jean-Baptiste a eu lieu dimanche dernier sous la présidence de M. F. X. Bibaud et il a été unanimement résolu d'assister en corps à la célébration de la fête nationale à Morinville, la 26 courant,

Les cultivateurs commencent à trouver que la pluie se fait attendre. L'an dernier pourtant, la première pluie n'est tombée que le 10 juin.

## MORINVILLE.

M. Cléophas Turgeon a acheté de la Compagnie du Pacifique le ½ nord-est du township 55, rang 25, avoisinant le homestead, déjà la propriété de notre ami. Nous l'en félicitons.

Les préparatifs pour fêter dignement la fête nationale, le 26 courant, sont poussés avec vigueur et nul doute que la fête sera dignement célébrée. Toutes les paroisses canadiennes-françaises seront représentées et l'on discutera des questions d'une grande importance pour l'avenir de notre nationalité dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. l'abbé Jolicœur ira probablement visiter sa famille, dans la province de Québec, dans le cours du mois de juillet prochain.

On parle de temps à autre des élections à la législature de Régina qui auront lieu très probablement en Octobre prochain. Pourquoi ne serions-nous pas représentés là-bas par l'un des nôtres, qui représenterait tout l'élément français des territoires? Cette question mérite l'attention de tous, mais qu'on n'oublie pas que par l'union, l'entente la plus parfaite seules et le sacrifice de toutes les ambitions personnelles ou locales, nous pourrons réussir dans cette entreprise.

## BEAUMONT.

M. Hercule Plante est depuis le 2 Juin, le père d'un gros garçon. Nos félicitations,

Plusieurs colons canadiens-français nous sont arrivés ces jours derniers; les terres de notre localité sont presque toutes prises.

M. L. Townsend a mis en opération depuis quelque temps un moulin à scie qui rend de grands services à notre population.

Mr. Preville, a perdu la semain derniere une vache qui s'est noyer et trois cochons d'élevage.

Les colons catholiques de Beaumont sont très anxieux d'avoir un prêtre résident. Les autorités diocesaines leur ont fait espérer qu'avant longtemps ils verront leur désir réaliser.

## NOUVELLES DE QUEBEC.

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales, s'est produit a St Esprit comté Montcalm ces jours derniers.

Un jeune homme du nom de Dufault était en train de faire l'essai d'un fusil qu'il venait de faire réparer, lorsque celui-ci fit l'explosion. L'arme se brisa en plusieurs morceaux et le canon le heurta violemment au front, lui infligeant une blessure très grave audessus de l'œil. La chair a été déchirée sur trois pouces de long, jusqu'à l'os frontal. Le Dr Aumont mandé auprès du blessé, a fait les pansements nécessaires.

Dufault est aujourd'hui hors de danger, mais malheureusement il conservera une cicatrice qui le défigurera le reste de ses jouts.

Jules Sauvé, fils de St Jean Baptiste Sauvé, du rang Saraillé de Lt Timothée, s'est suicidé le 22 mai dernier, en se pendant au moyen d'une corde à linge passée autour d'uu soliveau de la remise attenant à la maison. Le défunt était un homme sobre et paisible et l'aliénation mentale est la seule cause à laquelle on puisse imputer ce suicide, C'est la conclusion à laquelle le coroner en est arrivé après avoir questionné les gens de la maison et du voisinage.

Le Colonisateur Canadien vient d'entrer dans sa douzième année d'existence. Comme son nom l'indique, dévouée à l'oeuvre éminemment relicette evue bi-mensuelle est avant tout gieuse et nationale de la colonisation. Elle est publiée par la Société de Colonisation de Montreal, et rédigée par un comité de coleaborateurs.

Nous souhaitons au Colonisateur tout le succès qu'il mérite.

Le nouveau commandant des forces impériales au Canada, Lord Seymour arrivera a Quebec demain 10 Juin.

Louis Beaudry, père, accuse France Marcou, de Kilkeuny, de lui avoir volé du bois de sciage; Marcou a comparu vendredi matin, devant le juge de paix, M. J. U Provost. Beaudry est le grand'père de Rose l'Espérance, actuellement à la prison de Joliette.

Albert L'Evesque, l'enfant de 3 ans de France L'Evesque, s'est noyé jeudi accidentellement en faisant la pêche pres du village.

M le Consul général de France à Montreal a transmis hier à Mme Dandurand, l'épouse du sénateur Dandurand, un parchemin signé par M. Rambaun, ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts de France, la nommant officier d'Académie.

Mme Dandurand aura dorénavant le droit de porter les palmes académiques et le ruban violet.

Notre compatriote est la première femme de lettres au Canada, sinon en Amerique, qui obtienne cette distinction.

Les abbatoirs de l'Ouest, de Montreal, ont été détruits par un incendie le 1er juin courant. On estime les pertes a près de $100,000. L'origine du désastre est encore inconnue. Tout porte a croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

La commission internationale composée des représentants du Canada et des Etats-Unis pour régler tous les différends existant entre les deux pays siegera, à Quebec la semaine prochain. On dit que des représentants des puissances Européennes assisteront aux conférences.

Celui qui se mêle de ses propres affaires, a un emploi continuel.

### NAISSANCES.

COURCHENE—A St. Albert, le 10 Mai, l'épouse de Moïse Courchêne, une fille. Albert Coulombe, parrain, et Mlle Marie Lavallée marraine.

RIVET—A Morinville, le 23 Mai, l'épouse de M. Emmanuel Rivet, un garçon. Parrain et marraine M, et Madame Tancrède Gibault.

PLANTE—A Beaumont, le 2 Juin, l'épouse de M. Hercule Plante, un fils.

EGLISE ST. JOACHIM. Offices Religieux du Dimanche.
1ère messe à 8h a.m.
Messe chantée, à 10½h a.m. Vêpres Instructions et Bénédiction du Saint Sacrement, à 7½h p m.
L'Instruction se fait alternativement en français et en anglais.
Eglise St. Antoine de Padoue, Edmonton-Sud.
Messe chantée à 10½h, a.m., tous les premiers dimanches du mois.

## MON PETIT CHARLES.

—Je t'avais pourtant dit cent fois, malheureux enfant, qu'il y avait deux choses auxquelles il t'était expressément défendu de toucher : ma montre et ma pipe, ma pipe surtout ! mon incomparable pipe de Mulhouse, dernier souvenir de mon vieux Moser, celle que nous fumions l'un après l'autre, là-bas, trompant la faim, durant les longs et tristes soirs de l'année terrible, celle qu'il serrait entre ses dents, la veille de sa mort, pendant l'amputation...et qu'il n'a pas brisée, lui, le vieux stoïque ! Dès que tu as su trottiner et allonger jusqu'à la hauteur de la cheminée tes menottes de Vandale, car tu vises tout, mon enfant, je t'ai dit : "Ne touche pas à cela, ça brule !" et ta frayeur me rassurait ! Eh bien, regarde-la maintenant ; vois un peu ce que tu as fait...et dis-moi ce qu'il faut que j imagine, moi, pour te punir ? Tu as pourtant sept ans, l'âge de raison !

En levant les yeux vers Charlot, pour juger de l'impression que produisait sur le coupable le spectacle des débris calcinés de sa victime encore fumante, je vis deux grosses larmes couler le long des joues du chérubin, pâle de frayeur, et si penaud, si contrit, si pétrifié que j'eus toutes les peines du monde à renouer, sur le ton d'une colère qui n'était point feinte, le fil de mon réquisitoire.

—Oui, je me le demande, que ferais-je pour te punir ?

—Eh bien ! père, me dit le cher mignon, tout en ramassant les morceaux de pipe qu'il rangeait, comme en un reliquaire, dans l'étui de velours défraichi où j'enfermais chaque soir, avec des attendrissement puérils, le souvenir de l'ami défunt ; eh bien ! prives-moi d'étrennes ! Ne me donne pas le joli fusil que je désire tant ! Mais embrasse-moi tout de même, car j'ai bien du chagrin !

—Je ne te priverai pas d'étrennes, mon enfant, répondis-je, radouci, pour une désobéissance et une maladresse dont tu te repens, j'en suis convaincu. Tes petits camarades, en te voyant aussi sévèrement puni, te croiraient plus coupable que tu ne l'es. Et, d'ailleurs, c'est avec les dix francs que tu as économisés, sou par sou, depuis un an que tu dois acheter ce fameux fusil, il est donc bien à toi. Mais puisque tu reconnais toi-meme qu'il faut une sanction à toute faute, je t'accorde les circonstances atténuantes et prierai le bonhomme Noël, qui ne t'oublie jamais, de ne rien mettre cette année dans le soulier du petit Charles.

Un sourire incrédule erra sur les lèvres de l'enfant ; ne croyait-il déjà plus à la naïve légende ?

—Et tu vas m'embrasser ? fit-il pourtant, battant des mains.

—Et je t'embrasse ! Seulement, me voilà réduit à fumer des cigares, car je ne saurais me résigner à goûter d'une pipe qui n'aurait pas été culottée par mon pauvre Moser. A moins que le père Zimermann, le brigadier, qui en possède une pareille, et à peu, près à point, ne consente à me la céder ! Allons, va t'amuser, garnement ! Rompez ! la paix est faite !

***Trois semaines s'étaient écoulées depuis cette algarade ; Charlot, sage comme un ange, n'avait plus rien brisé ; les soirées que nous passions ensemble, lui étudiant sa leçon, moi lisant le journal, lorsqu'il m'arrivait de regretter un instant les bonnes bouffées de ma vieille pipe d'Alsace, de soupirer après les spirales bleues qui lentement montaient, tourbillonnant, m'enveloppant d'un épais nuage au travers duquel j'entrevoyais les sombres jours du passé qu'éclairait d'un reflet mélancolique et doux la bonne figure de Moser, le patriote, l'ami, le compagnon de captivité, le héros obscure enseveli par moi dans le drapeau soustrait à l'outrage des trophées allemands, petit Charles se hissait sur mes genoux, collait contre mon vieux cuir balafré sa joue fraiche de bébé joufflu, et cette caresse silencieuse semblait me dire : "Pauvre père ! combien je regrette de t'avoir ravie cette rêverie triste qui avait tant de charmes pour toi !"

Et par son gazouillement d'oiseau, il essayait de me distraire ; son babillage prenait parfois une tournure qui me prouvait que le chéri suivait à mon insu le cours de mes pensées. Involontairement et constamment ramenées vers des souvenirs qu'un évènement, douloureux entre tous, survenu depuis peu, la mort de ma jeune femme, ne pouvait qu'assombrir d'avantage.

—Tu ne sais pas, petit père ?

—Non, mon ami.

—Eh bien ! s'il va bien mon petit fusil...je tuerai avec, les petits Prussiens dont les papas ont brûlé ta maison et tué ton ami Moser.

—Tais-toi !

Et comme de sinistres images se présentaient à mes yeux, comme j'entrevoyais dans un avenir, qui pouvait être demain, des choses plus horribles encore que celles dont j'avais souffert, dont ma pauvre tête ébranlée souffrait encore et toujours, je serrai contre mon cœur mon, cher petit, tout ce qui me restait maintenant avec mes affections mortes et ma haine bien vivace, elle, et je n'osai pas lui dire : "Ne pense pas à cela !" puisque j'y pense toujours, moi !

***Or, la nuit de Noël arriva, et je me demandai si j'aurais le cœur de fermer, ce soir-là, au patriarche saupoudré de frimas en sucre l'entrée de la chambre du petit Charles ; je me demandai même si je ne placerais pas à côté du soulier que Charlot ne manquerait pas d'installer à tout évènement dans la cheminée, le fusil tant convoité, lui laissant la joie d'affecter à l'arbre de Noël des petits Alsaciens, les dix francs économisés par lui.

—Oui, c'est cela, me dis je, mon petit aura fusil, et il sera d'autant plus heureux qu'il ne compte sur rien, peut-être ; j'ai été si sévère, si méchant, le jour de la casse !

Et le soir, en déshabillant l'enfant, ce que je faisais moi-même le plus souvent, depuis qu'il n'avait plus de maman :

Crois-tu, petit Charlot, lui dis-je, que bonhomme Noël s'arrêtera chez nous cette nuit ?

Il me regarda, rougit, puis baissant les yeux, répondit simplement :

—On ne sait pas, petit père !

—Est-ce que, par hasard, monsieur le militaire, vous ne croiriez plus au bonhomme Noël ?

—Je crois, fit-il, d'un air câlin, que les "bonhommes" Noël, c'est les papas ! C'est pour ça que je sais que je n'aurai presque rien la nuit prochaine. A moins pourtant, ajouta-t-il sournoisement, que Jésus ne vienne à ta place, pour te faire une niche !

Oui-dà, mon capitaine ! Si c'est pour ça que nous fourrons plus d'un seul doigt dans un seul nez, ça n'est vraiment pas la peine ! Faites votre prière, et dodo tout de suite.

—Bon Jésus, murmura l'enfant, les mains jointes, faites que maman soit parmi vos anges, ouvrez le ciel à ceux qui meurent pour la patrie, rendez nos provinces à la France, et conservez son méchant petit père à Charlot !

—Tu ne désires pas autre chose ?

—Si !...un petit fusil qui parte !

***Après s'être agité longtemps dans son lit, placé tout près du mien, petit Charles s'endormit, je m'assurai en écoutant sa respiration bien régulière, et même en le considérant à la lueur de la veilleuse, mordant son poing, qu'il dormait d'un sommeil dépourvu d'artifice, et je me disposai, avant de m'endormir moi-même, à jouer une fois encore le rôle que j'avais, jusqu'à ce jour, rempli sans exciter sa défiance.

—Décidément, la foi s'en va, me disais-je en chaussant mes pantoufles, puisqu'on sait que "c'est les papas."

Je pris sous mon traversain, où je l'avait remisé dès midi, le fusil de nos rêves, à répétition, s'il vous plait ! sans compter que la crosse, en bois de rose incrusté d'acier, scintillait comme un miroir, et je m'avançai lentement, prudemment et même en grelottant un peu, car il faisait un froid de loup, vers la cheminée, au fond, dans l'ombre.

Là, j'en étais certain, maitre Bébé, en dépit de son scepticisme, avait dû déposer un soulier, deux peut-être !

Au bruit que fit en se relevant et tablier de la cheminée, il me parut qu'on avait bougé dans le lit et que les rideaux s'agitaient, curieux.

—Pincé ! me dis-je.

Et je soufflai la veilleuse. J'attendis un instant, immobile dans l'obscurité, et de plus en plus grelottant. Bébé ne s'était pas éveillé. Bébé ne trichait pas. Je n'étais pas pincé. J'allais pouvoir accomplir ma mission mystérieuse et de regagner à tâtons ma couche, à moins qu'un éternuement malencontreux ne me vint jouer un tour.

Accroupi devant la cheminée, je cherchais avec confiance le petit soulier, le mignon soulier de Charlot, quand mes mains hésitantes rencontrèrent...Devinez quoi ? Une botte ! une botte immense, très haute ! une botte comme je n'en possédais pas, une botte dans laquelle pouvait disparaitre tout entier le fusil de petit Charles, avec son propriétaire !

J'étais joué, moi le vieux chef, le grognard, j'étais complètement joué ; le traitre avait deviné mes intentions, et je m'expliquais en ce moment son air sournois de la soirée et sa confiance dans le Jésus qui fait des niches aux papas ! Et, pour comble de bonheur, je crus entendre à l'extrémité de la chambre où se trouvaient nos lits, comme un rire étouffé sous les draps !

Le polisson, il me narguait ! Ah ! bien ! c'en était trop, et je n'admettais pas cela ! La discipline avant tout, mille carabines ! La moutarde me montait au nez, où l'avait devancé d'ailleurs, l'éternuement précurseur du coryza, ce fléau redoutable !

Je voulus rallumer la veilleuse. Plus d'allumettes ! Redoublement du phénomène sternutatoire et accroissement d'irritation !

Furieux, oh ! mais là, ridiculement furieux, j'allais entr'ouvrir ma fenêtre et lancer dans le vide la gigantesque botte au risque d'assommer les noctambules qui se rendaient à la messe de minuit, quand, l'extrémité de cette botte immense, dont mon bras pouvait à peine sonder la profondeur, je m'apperçus que quelque chose remuait...

Un porte-monnaie, peut-être ! Je renversai la botte, et l'objet roula sur le tapis.

En marchant à quatre pattes, je le rencontrai ; c'était une boite, un écrin, l'écrin d'une pipe semblable à ma bonne vieille bouffarde de Mulhouse, exhalant comme elle cette enivrante odeur de culot, dont se régalaient, dont se rassaisiaient mes narines !

Qu'est-ce que cela voulait bien dire ?

Une voix d'ange s'éleva claire et douce dans la nuit, sous la mousse ine de rideaux blancs :

—Père, c'est la pipe de Zimermann. Il me l'a cédée pour toi, contre les dix francs. Mais pas la botte. Nous lui rendrons sa botte, par vrai ? Tu vois que le petit Jésus t'a fait une niche, hein ! mon papa !

Je ne dis rien, mais je pris dans mes bras mon fils, mon trésor ; je l'emportai dans mon lit, je le serrai contre ma poitrine, et l'avourai-je ? pendant que tout à la contemplation de son petit fusil le chérubin s'exclamait d'allégresse, moi, la tête enfouie dans la broussaille de ses boucles blondes, moi la vieille "culotte de peau," moi, qui n'avais pu verser une larme depuis la reddition de Metz, même sur le corps de Moser, même à l'enterrement de ma chère femme... je pleurai jusqu'au matin comme une vieille bête !

Depuis ce jour, je déguste chaque soir la pipe de Zimermann, la pipe achetée et payée par mon Charles ; et, chose étrange, non seulement je ne regrette plus celle du pauvre Moser et ne retrouve en fumant la mienne, aucune des sensations si douloureusement tristes qui m'envahissaient et m'étreignaient le cœur autrefois, mais dans les nuages bleus qui flottent autour de moi plus légers et plus gais, où mon esprit troublé voyait naguère des flammes, des ruines et des mourants, où mes oreilles n'entendaient dans le sifflement du vent que les soupirs, les plaintes et les cris de détresse des vaincus et des trahis, il me semble voir parfois, dans les lueurs d'apothéose, au son des hymnes triomphales, caracoler à la tête d'un brave régiment de cuirassiers, fier, la moustache en croc, mon petit gosse, mon Charlot, très grand, très beau, très crâne !

Et tandis que d'une épée victorieuse, il salue les blondes filles qui sourient du hauts des remparts pavoisés, et les vieillard courbés devant le drapeau qui passe, tandis que les cloches de France sonnent le Te Deum et que jusque sous le sabot du cheval de mon fils, qui porte haute la tête, de petites Alsaciennes jettent des fleurs, ma pauvre caboche endormie tombe sur ma poitrine, mes yeux se ferment.

Ce n'est plus le cauchemar : c'est le sommeil, c'est le rêve c'est l'espérance ! ...

—Serre ma pipe, Charlot !

—Elle s'est éteinte, petit père ?

Ah ! oui ! j'ai pleure dedans.

Car, maintenant, je pleure pour rien !

X.